

Démarche paysagère participative innovante

*Que voulons-nous  
pour le Pays de Herve ?*

**Annexe**

**Pistes d'actions suggérées par les participants  
suite à leur lecture du Memento**

Les **propositions individuelles** rédigées par plusieurs participants aux ateliers du 17 novembre 2020 sont reprises ci-dessous. Elles ont pour but d'élargir la réflexion et mériteraient d'être discutées collectivement.

Par ailleurs, la **poursuite d'un travail participatif** permettrait de **formaliser un plan d'actions efficace** suffisamment alimenté, et **accompagné d'un schéma directeur**, afin de répondre à l'ensemble des ambitions reprises au Memento.

## Pistes d'actions

## Propositions individuelles

### Généralités

- |          |   |
|----------|---|
| <b>1</b> | <p><b>« Élargir la supracommunalité »</b><br/> <i>Bien sûr, le GAL est compétent pour les 8 communes adhérentes et réussir à les coordonner en supracommunalité est déjà une fameuse avancée.<br/>         Toutefois, le territoire ne peut se dessiner suivant les seuls contours de ces communes.<br/>         Et d'autre part, il faut se déterminer à un moment donné pour avancer et concrétiser.<br/>         Proposition : Inviter de nouvelles communes à se joindre aux projets selon des modalités à définir.<br/>         Par ex, elles pourraient être des observateurs permanents durant un certain temps avant décision d'adhésion ou participation.<br/>         Question : Cette proposition générerait-elle de grandes difficultés politiques ou administratives au regard des statuts en vigueur ?<br/>         Timing : A débiter à court terme et selon un calendrier à établir. »</i></p>  |
| <b>2</b> | <p><b>« Une carte commune »</b><br/> <i>Il est fort à parier que pour chaque commune prise individuellement, les élus s'accorderont sur les principes ou projets ou actions qui seront soumis à leur décision.<br/>         Mais collectivement, aurons-nous la même carte supracommunale ?<br/>         Proposition : Charger une cellule de travail de définir les contours majeurs des espaces dans lesquels viendront se développer les actions.<br/>         Exemples : - Quelle part attribuée aux zones industrielles ?<br/>         - Quels objectifs communs en matière de plantations (haies et fruitiers) ?<br/>         - Quels politiques communes concernant les chemins à conserver ou parcours à développer ?<br/>         - Veiller à avoir les mêmes pratiques en ce qui concerne l'occupation des sols, ...<br/>         Composition : Deux membre(s) par commune, des représentants de l'ASBL GAL Pays de Herve, 2à3 personnes ressources à déterminer ; ex : médiateur + urbaniste ou cartographe + environnementaliste.<br/>         Timing : Etape initiale avec comme base de travail le memento dans le court terme. »</i></p> |
| <b>3</b> | <p><b>« Un parc naturel / parc national au Pays de Herve ? »</b><br/> <i>Dans le Soir de ce 15/16 janvier 2021, la Ministre Céline Tellier évoque la possibilité de créer 2 « parcs naturels (nationaux ?) » en Wallonie. Les candidats ne manqueraient pas mais sans que ne soit cité notre territoire.<br/>         Donc, la partie risque d'être serrée, à mon avis.<br/>         Le choix d'un modèle ou d'une formule spécifique pour le Plan devra s'inscrire dans les perspectives de la transition écologique.<br/>         Question : Au vu de la pression urbanistique (habitat), de l'importance des espaces consacrés aux activités économiques (zonings, commerces le long des grands axes,...), de l'extension des zones urbaines proches (eurégio), le pays de Herve peut-il encore prétendre à devenir un parc naturel ? Une autre appellation ou option ne rencontrerait-elle pas mieux les perspectives inscrites au memento. »</i></p>   |

4	<p><b>« La transition écologique et les échéances nationales et européennes en matière de lutte contre le réchauffement climatique</b></p> <p><i>Objectif : Déterminer une balise qui devra permettre d’inscrire les actions/activités projetées dans le Plan de Développement stratégique du Pays de Herve dans le respect des normes de 2030 et 2050 en matière de réduction CO2 afin de tendre vers la neutralité carbone.</i></p> <p><i>Méthode : Composer un groupe de personnes ressources compétentes dont la tâche sera de (tenter de) mesurer les effets de projets dans la perspective d’une société décarbonée.</i></p> <p><i>Timing : À court terme, prendre la décision de composer un groupe intercommunal du climat (GIC) ou comité de vigilance du climat (CVI) de n’importe quelle appellation.</i></p> <p><i>Ensuite, faire appel à des compétences chargées de présenter une méthodologie de travail.</i></p> <p><i>Note : peut-être s’adresser à la commune d Plombières qui dispose d’un instrument de ce type. »</i></p>
5	<p><b>« Éducation et formation au développement durable (EFDD)</b></p> <p><i>Objectif : Inscrire le Plan de développement stratégique du pays de Herve dans la nécessaire perspective de transition écologique.</i></p> <p><i>En complémentarité au travail de vigilance des impacts des projets du Plan, il semble nécessaire d’accompagner toute la démarche d’un programme de formation à destination de tous les citoyens de nos communes.</i></p> <p><i>L’objectif serait d’informer, de sensibiliser et de former les habitants des liens entre le Plan de développement stratégique du pays de Herve, de son inscription dans les objectifs de réduction CO2 (ou transition écologique) et des actions/ comportements/participation de chacun ou collectivement à cette perspective commune.</i></p> <p><i>Méthode : Il existe en Fédération Wallonie/Bruxelles suffisamment de compétences et d’expériences en matière d’éducation et/ou de formation.</i></p> <p><i>A titre d’exemple, je citerais l’ASBL « Education et Formation au Développement Durable » qui a acquis une réelle expérience au plan pédagogique.</i></p> <p><i>Timing : A court terme, inscrire cette option de formation dans le Plan stratégique.</i></p> <p><i>Ensuite, à moyen terme, rechercher un organisme de formation.</i></p> <p><i>Etape suivante, présenter le Plan stratégique à tous les habitants, à des collectivités (associations, secteurs d’activités particuliers, groupes spécifiques,...) et proposer des formes de participation. »</i></p>
6	<p><b>« Lorsqu’une opportunité ne peut être financée par son porteur, pourquoi ne pas faire appel au <b>financement participatif</b> ?</b></p> <p><i>Nous sommes dans le Pays de Herve plusieurs <b>coopératives</b> qui pourraient aider au lancement de nouvelles idées. »</i></p>

Les services de production	
7	<p><b>« Cultures intensives = modèle économique productiviste prôné par la PAC. Aujourd’hui, il y a un virage en cours vers une agriculture raisonnée, la permaculture, etc. Le soutien économique aux agriculteurs, l’entraide et la taille « humaine » sont indispensables au risque de voir disparaître encore plus les fermes et donc la raison d’être de nos paysages.</b></p> <p><i>Piste d’action proposée : <b>Soutien aux agriculteurs</b> - reprise de fermes par des « jeunes », formation et diversification, tutorat, parrainage, accompagnement à la retraite, ...</i></p> <p><i>Porteurs de projet potentiels : FJA, UAW, SPW Agriculture, Commune, FWB, Province, Gembloux, initiatives privées professionnelles</i></p> <p><i>Moyen et Long Terme</i></p> <p><i>Court terme pour la formation et diversification »</i></p>
8	<p><b>« Trouver les <b>incitants</b> motivants les agriculteurs à passer de la culture intensive à la <b>culture de consommation locale</b>. Identifier les besoins matériels, en formation, ... liés à cette transition. Communiquer sur notre volonté de faire changer nos habitudes. »</b></p>
9	<p><b>« Trouver les <b>incitants</b> motivants les agriculteurs à passer de l’élevage en étable et des cultures fourragères à <b>l’élevage à l’herbe et au foin</b>. Identifier les besoins matériels, en formation, ... liés à cette transition. Communiquer sur notre volonté de faire changer nos habitudes. »</b></p>

10	« Motiver les architectes à <b>prévoir</b> de manière ferme des <b>espaces de maraîchage et de production de petits fruits</b> dans leur plan qui remplacent les petits arbres, arbustes ou haies communs. »
11	« <b>Informier/ former les habitants du potentiel de production d'énergie géothermique</b> »
12	« <b>Aménager un centre de biométhanisation</b> des déchets animaux et des déchets verts agricoles (coupes de haies etc.) près des établissements Detry à Aubel, permettant une production couplée de chaleur et d'électricité vertes. Porteur de projet potentiel : Commune d'Aubel, entreprises du zoning, BocaGen, Moyen terme »
13	« À moyen terme, <b>relancer activement la plantation et l'entretien des haies et vergers</b> Par les associations actives sur ce sujet , les communes , les agriculteurs , des coopératives en économie sociale. »

Les services de régulation	
14	« <b>Informier les habitants du potentiel de la récupération de l'eau de pluie</b> comme alternative à l'utilisation de l'eau de distribution pour les salles d'eau, lave-linge, lave-vaisselle, WC, ... »
15	« Rendre obligatoire toute <b>étude d'incidence</b> sur l'érosion des sols au dépôt de projet d'architecture de bâtiments de plus de 2 appartements. »
16	« <b>Interdire les modifications importantes du relief du sol et le remblaiement des zones humides.</b> »
17	« Rendre obligatoire toute réfection ou toute construction de route présentant une <b>possibilité sécurisée pour un usage en vélo.</b> »
18	« <b>Réaliser une cartographie évolutive du territoire</b> comprenant haies, bois, bosquets, zone Natura 2000, réserves naturelles... Porteur de projet potentiel : GAL, Court, moyen, long terme »
19	« <b>Identifier sur plan les possibilités de rétablir un maillage écologique.</b> Etablir une liste de priorités. Evaluer les subsides RW potentiels pour ces diverses possibilités. Identifier les zones d'extension possible Natura 2000 et les potentialités de nouvelles réserves naturelles. Porteur de projet potentiel : GAL + Natagora, Court terme »
20	« <b>Motiver les communes pour mettre en œuvre ces éléments de remailage,</b> étendre Natura 2000 et créer de nouvelles réserves naturelles. Porteur de projet potentiel : Communes membres du GAL + Natagora, Moyen terme »
21	« Identifier sur plan les zones de pâture dont le relief empêche l'usage des engins agricoles et sont donc laissés +/- en friche. Il y en a des dizaines voire des centaines d'hectares. Ces zones enclavées pourraient être clôturées par les communes et arborées, les agriculteurs touchant les primes agroécologiques. Ces <b>petits bosquets laissés à l'état sauvage</b> seraient de belles zones de biodiversité. Porteur de projet potentiel : Communes, GAL, Natagora, associations agricoles, Long terme »
22	« Jardin « accueil de la nature », « ma ville mon environnement » : espaces verts respectueux : <b>sensibilisations, actions</b> : plantations, entretien, formation à la taille des fruitiers et à la transformation des fruits, participation citoyenne aux récoltes et transformations (sirop, cidre, « calvados », séchage, confiseries, pâtisseries, ...), idem autour du fromage, ... Porteurs de projets potentiels : Pouvoirs publics, initiatives privées, écoles Court terme »
23	« <b>Penser le réseau de haies, le réseau écologique au niveau supra communal</b> : restauration et plantation, entretien, formation, éducation Porteurs de projets potentiels : Pouvoirs publics, CRIE, initiatives citoyennes, associations environnementales Court, moyen et long terme »

24	<p>« La problématique de l'artificialisation des sols provient essentiellement de leur destination, prévue au plan de secteur. Les plans de secteur sont en cours de révision et toute zone urbanisable, quel que soit le type, est susceptible d'être recouvert de manière « stérile » (gravier, tarmacadam, klinkers, etc.) et donc de devenir imperméable. Le rôle des décideurs communaux est extrêmement important à divers points de vue : environnemental, paysager, social et économique. Les enjeux financiers, induits par la spéculation des propriétaires de terres, sont à l'origine de décisions malheureuses pour le paysage et les générations futures. Piste d'action proposée : <b>Révision des plans de secteur</b> (artificialisation des sols, espaces verts, intégration des dimensions « écosystèmes » et « biodiversité » ainsi que « économie adaptée aux besoins actuels et futurs») Porteurs de projets potentiels : CCATM et communes, pouvoirs publics, concertation citoyenne Moyen terme »</p>
25	<p>« <b>Penser aussi l'après-exploitation des carrières : réserve naturelle ?</b> Les anciennes carrières sont d'intéressantes zones-refuges : nidification du grand-duc et du faucon pèlerin flore rare spécifique (orchidées), faune diversifiée : batraciens, reptiles, insectes qui ne trouvent plus, dans nos jardins notamment, et les reliquats de bois, vergers et haies, les conditions nécessaires à leur survie. »</p>

### Les services culturels

26	<p>« <b>Aides à l'entretien des bâtiments agricoles anciens, intégration des nouveaux bâtiments dans le paysage avec une charte urbanistique</b> Porteurs de projets potentiels : SPW, Commune, partenariats privés-publics Moyen Terme »</p>
27	<p>« <b>Éducation pour l'environnement</b> : lien paysage – production agricole, urbanisme traditionnel, vie sociale (folklore : origine, contes et légendes, rencontres intergénérationnelles) Porteurs de projets potentiels : Écoles, « centres nature » et CRIE, tourisme Court terme »</p>
28	<p>« <b>Entretien du balisage des promenades</b>, intégration des parcours dans des applis, promotion du tourisme de randos Porteurs de projets potentiels : Pouvoirs publics, initiatives citoyennes, groupements sportifs Court terme »</p>
29	<p>« <b>Créer un lieu de co-working</b> (espaces de travail partagés) sur le plateau de Herve dans le but de rompre l'isolement des indépendants qui travaillent seuls à la maison, de favoriser le travail en réseau, de diversifier l'image du pays de Herve en lui donnant une connotation « branchée » et de proposer un cadre de travail rural et inspirant, avec des produits locaux pour le lunch de midi... Qui pourrait porter un tel projet? Un investisseur ? Une commune ? Le Gal ? »</p>
30	<p>« À court terme, une action concertée pour aider à <b>sauvegarder les petites fermes, les petits artisans locaux , les petits magasins de village</b> lors de la remise d'une exploitation. Par les acteurs locaux(citoyens) + repreneurs potentiels, soutenus par les communes et le Gal ( économie) »</p>
31	<p>« À court terme, <b>arrêter immédiatement les constructions le long des routes</b>, en dehors des villages et des hameaux existants Par les communautés locales, les CCATM, les communes, inspirées par le GAL »</p>
32	<p>« À moyen terme, la <b>valorisation des points de vue paysagers</b> par des espaces de parking avec panneaux illustratifs et parallèlement supprimer et interdire les grands panneaux publicitaires le long des routes Par la maison du tourisme et les communes,.. et toujours inspirées et conduites par le Gal. »</p>
33	<p>« À l'enregistrement d'une déclaration de domicile dans la Commune, fournir une carte papier des rues, des <b>explications sur les services</b> online, sur les avantages dans les commerces, sur les clubs de sports, de loisirs, les interdictions, ... »</p>
34	<p>« Pour la qualité de vie des habitants d'un centre urbain, il est important que des <b>espaces « libres de construction en dur » (parcs, espaces verts)</b> soient réintroduits et cela de manière « intelligente » c'ad qui soient localisés pour apporter une plus-value et de superficie permettant de répondre à un besoin. Les espèces végétales seront choisies de manière à intégrer la dimension « écologique » de l'écosystème urbain. »</p>